



## L' Editorial

de  
**Michel Dufour**  
Président du CDRP 41



## Hommage au baliseur

Les petites marques que vous suivez tellement confiants que vous ne regardez pas la fiche qui décrit votre randonnée, ces balises judicieusement placées pour éviter toute ambiguïté, ces plots au sol là où il n'existe pas d'autre support possible, **vous êtes-vous demandé qui est derrière ce travail ?**

### Le baliseur ...

Le travail du baliseur est indispensable pour le randonneur ordinaire, qu'il suive un itinéraire de grande randonnée ou qu'il parcoure un circuit de promenade.

Visible mais discret, il guide le marcheur sur des sentiers de qualité parce qu'il assure d'un cheminement continu (pas de cul-de-sac), sur des sentiers ouverts au public et praticables.

### Les itinéraires ...

Les grands itinéraires,

➤ **linéaires** en **blanc** et **rouge**

ou

➤ **grandes boucles** en **jaune** et **rouge**

sont balisés entièrement par des bénévoles tous membres de notre Fédération. Ces sentiers sont les supports des randonnées itinérantes, parcourus par des marcheurs qui sont exigeants à juste titre et bons connaisseurs de la randonnée.

Ce sont ces itinéraires qui servent de référence pour le calcul du poids économique de l'activité randonnée.

### Les autres itinéraires,

en **boucle** d'une demi-journée ou d'une journée, peuvent être balisés par des bénévoles du comité ou par d'autres personnes telles que des employés communaux, mais toujours formés par notre comité pour obtenir une uniformité des pratiques.

### Le baliseur est indispensable ...

Le poids économique de ces circuits est avéré : ils sont parcourus par des locaux mais aussi par des touristes qui pratiquent la randonnée en tant qu'activité annexe pendant leur séjour.

Bien rare celui qui ne finit pas sa randonnée au café du village ou n'y prend pas son pain.

Discret, efficace, le baliseur est le meilleur connaisseur du terrain qu'il balise : bien souvent, il propose le circuit, il réalise le petit entretien, il est averti des incidents qui peuvent perturber le cheminement.

Il est indispensable car c'est lui qui concrétise les circuits et les rend visibles.

**Alors, chaque fois que vous voyez des marques de balisage, ayez une pensée pour les bénévoles qui les ont posés et qui, eux, pensent à vous en les réalisant.**

## Le balisage des sentiers de randonnée : pas si simple !

### Le balisage, une vieille histoire ...

Il faut remonter à 1842 pour trouver trace des premiers sentiers balisés en forêt de Fontainebleau. Après avoir édité des guides touristiques sur ce massif, **Claude-François DENECOURT**, grand amoureux de la forêt – ce qui lui valut par la suite le « titre » de sylvain (génie protecteur de la forêt) – commence à tracer des sentiers et à les baliser à l'aide de flèches peintes en bleu. Ce type de balisage est d'ailleurs toujours présent à Fontainebleau. A sa mort ce sont 150 km de parcours qui sont ainsi balisés.

C'est ensuite le **Club Vosgien** qui à partir de 1872 applique un balisage géométrique, toujours en vigueur dans le massif des Vosges. Puis, en 1897, les **Excursionnistes Marseillais** tracent à leur tour leurs sentiers.

Le journaliste **Marc SANGNIER** essaie de réunir ces diverses tendances à partir de 1910. Il fonde les auberges de jeunesse en 1929. Mais le véritable père de la randonnée est **Jean LOISEAU**, ancien scout qui, à partir de 1934 trace en France ses propres itinéraires, écrit de nombreux ouvrages sur « les sentiers de tourisme à pied ». Surtout, à partir de 1943, il préconise d'entretenir les sentiers des campagnes.

En 1945, avec l'appui du Touring-Club de France, il publie « les 32 Routes du Marcheur » qui détaille les pratiques et indique les circuits.

Le mot **randonnée** apparaît pour la première fois en 1946. Une époque se termine avec la création, en 1947, du **Comité National des Sentiers de Grande Randonnée** (CNSGR). De nombreux bénévoles participent au mouvement autour de Jean LOISEAU. Celui-ci préconise l'utilisation du balisage blanc-rouge, en particulier « pour être mieux vu à la tombée de la nuit ».

### Les GR® et la naissance de la FFRP...

Les GR® sont nés ; première inauguration officielle, un tronçon du GR 3 entre Orléans et Beaugency en 1947. Puis sont tracés et balisés les GR 5, GR 1 ... En 1971, le CNSGR est reconnu d'utilité publique : près de 10.000 km de GR® sont déjà tracés et balisés, 25.000 topoguides vendus.

Autre tournant important en 1978 avec la naissance de la **Fédération Française de la Randonnée Pédestre** (FFRP) qui fédère divers mouvements et élargit son champ d'actions vers l'environnement et la défense des intérêts des randonneurs.

La première charte du balisage est publiée en 1980. La dernière édition de 2006 constitue la bible de tous les baliseurs bénévoles.

### L'organisation du balisage dans le département...

Elle relève naturellement du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre (créé en 1985 sous l'impulsion de **Paul MARTINET**, **Olivier de BRABOIS** et **Daniel BESNARD**) et plus particulièrement de sa Commission Départementale Sentiers et Itinéraires (CDSI).

Actuellement présidée par **Pierre LECOINTRE**, la **CDSI**, en matière de balisage, est organisée autour de 5 responsables de secteurs, ceux-ci recouvrant des périmètres de communautés de communes :

- **Nadine METIVIER** : Agglopolys
- **Pierre BRUNEL** : Perche-Vendômois
- **Gilles GARNIER** : Val de Cher-Controis, Romorantinais-Monestois et Cher à la Loire
- **Michel ROUBALAY** : Cœur de Sologne, Sologne des Etangs et Sologne des Rivières
- **Gérard LOZELLI** : Grand Chambord et Beauce Ligérienne

Chacun d'eux coordonne une équipe de baliseurs bénévoles, affiliés à un club ou indépendants. Au total le Loir-et-Cher dispose de quelque 132 baliseurs, malheureusement inégalement répartis dans le département.

La **CDSI** fournit tout le matériel nécessaire à la réalisation d'un balisage de qualité (cf ci-après « matériel utilisé »), missionne les baliseurs en fonction des besoins exprimés par le CDRP lui-même pour le balisage des GR® et GR® de Pays, ou par les collectivités territoriales dans le cadre de conventions signées avec le CDRP pour les sentiers de Promenade et Randonnée (PR).

En retour, les baliseurs fournissent un compte-rendu de balisage lequel sert de justificatif aux facturations des travaux par le CDRP.



# Cap'Rando

Cap'Rando à maintenant 9 années d'existence, créé en décembre 2006, fort de 60 licenciés à la FFRandonnée.

Le club organise deux sorties à thème par mois, en semaine à des jours différents, sur des sorties de la demi journée à la journée, qui accueillent une trentaine de marcheurs, dans le département ainsi que dans les départements limitrophes.

Deux ou trois fois par an le club organise des séjours de 3 ou 4 jours dans diverses régions qui donnent l'occasion de découvrir des lieux parfois insolites tels que les Cévennes, la Creuse, la Bretagne, le Massif Central, et bien d'autres aussi accueillantes les unes que les autres, sans esprit de compétition ou de performance.

Cap'Rando compte trois membres qui siègent au Comité départemental, ainsi que 6 baliseurs en charge du GR® 655 Ouest, et du GR® de pays Perche-Vallée-du-Loir, deux brevetés fédéraux et un brevet d'état.

Afin de maintenir la convivialité qui s'opère tout au long de l'année, le club clôture la saison par une journée festive avec randonnée et repas, puis après-midi jeux ou visites.

Pierre BRUNEL  
Président de Cap'Rando.



**Pierre GAMBERT**  
du club Randonnées  
Vallée de Loire Sud (RVLS)



**Pierre** : ma « balisette » est réalisée à partir d'une caisse à vin en bois (c'était un excellent Chinon !), que j'ai dotée d'une sangle afin de la rendre légère et pratique sur tout terrain.

A l'intérieur, les compartiments permettent de donner une place à chaque chose : 4 colliers pvc de 50 mm de diamètre pour mettre les pots de peinture, 4 tubes en pvc de 9 mm de diamètre pour enfiler les pincesaux ; sécateur, grattoir, brosse métallique, chiffon ... ont aussi leur place.

A l'extérieur, j'ai rajouté un plexiglas où je place les gabarits et autocollants. A l'intérieur du couvercle une fiche suricate me rappelle la nécessité de surveiller l'environnement !

**Alain** : à ce que je vois, tu as beaucoup réfléchi sur la pratique du balisage sur le terrain. Est-ce que certains points pourraient, d'après toi, être encore améliorés ?

**Pierre** : je crois que nous avons tous des efforts à faire pour que le balisage soit à la fois bien visible pour les randonneurs et esthétique pour l'environnement.

**Alain** : jusqu'à une date récente, le balisage se faisait principalement avec des pinceaux plats, très souvent à main levée, sur des supports variés (arbres, poteaux béton, plots au sol, piquets etc ...). Aujourd'hui, la CDSI encourage le balisage au pochoir, avec des brosses rondes. Qu'en penses-tu ?

**Pierre** : mon expérience en la matière est encore très récente. La petite formation que nous avons eue sur ce sujet montre que les résultats sont bien meilleurs : balises plus propres et mieux dessinées qu'avec un pinceau plat. Au début cela devrait prendre un peu plus de temps mais, avec l'habitude, ça ne devrait plus être un problème.

**Alain** : peux-tu brièvement nous dire ce qui te plaît dans ce travail ?

**Pierre** : pour moi le balisage n'est pas réellement un travail car je ne le conçois qu'en équipe. C'est vraiment sympa de se retrouver avec les copains, dans une ambiance des plus conviviale ... et de se payer un petit resto ! Et en plus nous sommes utiles aux randonneurs !

**Alain** : merci Pierre et bravo pour la qualité de ton travail sur le terrain

**« La balisette » à Pierrot**  
Pierre a bien voulu nous répondre sur l'organisation matérielle du balisage

**Alain** : j'ai vu de nombreuses boîtes bricolées par des baliseurs avec plus ou moins de bonheur, mais la tienne a particulièrement attiré mon attention par son côté éminemment pratique. Peux-tu la décrire pour nos lecteurs ?

Interview par  
Alain Lefèvre



## La formation, élément incontournable pour un balisage de qualité

Un balisage de qualité c'est un balisage dont chaque balise est conforme à la charte, est efficace et discret et enfin respecte l'environnement.

La formation de baliseur donne les clés pour atteindre le meilleur niveau de qualité.

La formation se fait sur deux jours.

◆ la **première journée** on reprend les acquis théoriques utiles, tels que la lecture de carte et les éléments de la charte du balisage. On y apprend comment réaliser proprement une balise conforme à notre charte du balisage. L'intérêt de la méthode dite « au pochoir » y est détaillé, des pochoirs préparés (il est toujours bien de faire ses outils soi-même), et la méthode testée en salle dans des conditions « confortables » pour acquérir le bon geste.

On y apprend également que baliser n'est pas seulement apposer des balises de belle facture et de bonnes dimensions. Il faut savoir lesquelles poser, à quel endroit et de quelle manière pour que le balisage soit à la fois efficace (donc utile aux randonneurs), discret (donc n'être visible que de lui) et respectant l'environnement (sur quoi appose-t-on la balise et comment prépare-t-on le support). Il doit également être en accord avec l'autorisation de balisage que le Comité a reçu du propriétaire (Communes, ONF, etc.) car «partout où nous posons le pied, nous sommes chez quelqu'un».

◆ La **seconde journée** est celle de la mise en pratique sur le terrain. Durant cette journée on prendra plaisir à « critiquer » pour apprendre, voire à refaire « pour de vrai » des balises sur une portion de GR® ou de GR® de Pays existant, en terrain « vierge », on tentera de mettre en place un balisage de qualité. Et là les discussions entre les stagiaires peuvent être animées.

Après ces deux jours de formation en route pour la belle aventure : tout d'abord avec des baliseurs plus expérimentés puis sur un tronçon dédié que le binôme de baliseurs aura à cœur d'entretenir.

**Après ... pourquoi pas devenir Aménageur ; être créateur d'itinéraire ou responsable de requalification... A bientôt pour vous en parler**

## Les aspects quantitatifs du balisage

Trois types d'itinéraires sont à baliser en Loir-et-Cher :

- ◆ **les GR®** : il y a 9 GR® : GR® 3, 41, 655 Est et Ouest, 35, 413, 353, 353-A, 353-B, 31, 3C dans le département pour un total de 740 km environ : ils sont balisés dans les deux sens.
- ◆ **les GR® de Pays** : il y a 6 GR® de Pays (GR® Pays de châteaux en châteaux entre Loire et Cher, GR® de Pays Perche-Vendômois-Vallée du Loir, GR® de Pays de Sologne, Sentier Historique de Touraine, Sentier Historique de la vallée des Rois, GR® de Pays de Valençay), ils totalisent environ 760 km; eux aussi sont balisés dans les deux sens
- ◆ **les PR** : Deux communes sur trois dans le département disposent d'un à trois itinéraires PR, balisés dans un seul sens ; soit environ 4.000 km pour 193 communes.

## Exemples de mobiliers : Signalétique informative et jalons

